



Foyer Féminin

Institution Sociale Vaudoise de l'Armée du Salut

MISSION

Définition

Foyer de soutien psycho-éducatif ayant pour mission l'accueil et l'accompagnement de femmes en difficulté, en s'appuyant sur des projets d'intervention et un accompagnement personnalisé, respectueux, visant l'autonomie, le développement des compétences, le maintien des acquis et la prévention de la régression.

Public cible

Le Foyer Féminin accueille des femmes souffrant de graves troubles psychiques, parfois liés à des problèmes de dépendances et/ou présentant une importante désinsertion sociale.

LE FOYER FEMININ

Il offre un lieu ouvert et non médicalisé qui permet l'accueil de 22 femmes en difficulté de tout milieu, culture et origine.

Les femmes accueillies ont de 18 à 65 ans, elles sont bénéficiaires de prestations de l'assurance invalidité (LAI art. 4) ou ont une demande en cours.

Ces personnes souffrent de :

- ◆ désinsertion sociale
- ◆ troubles psychopathologiques
- ◆ problèmes de dépendance.

OFFRE PSYCHO-EDUCATIVE

Dans une perspective holistique, le suivi proposé aux résidentes peut être d'ordre éducatif, psychiatrique, infirmier, spirituel ou autre selon les besoins.

(Re)trouver des repères

Le Foyer Féminin offre un cadre, une prise en charge et des activités qui permettent aux résidentes de (re)découvrir un rythme de vie et des repères.

(Re)trouver un projet de vie réalisable

Un projet d'accompagnement est élaboré en collaboration avec la résidente, le réseau et l'équipe éducative. Ce projet doit permettre de fixer des objectifs au séjour de la résidente qu'ils soient de l'ordre du désir de « se poser » à celui de se réinsérer.

Maintenir les acquis

Un séjour au Foyer Féminin permet à des personnes ayant travaillé sur leurs difficultés, d'être dans un lieu de vie et de maintenir leurs acquis.

L'institution, par son cadre, permet le renforcement de l'abstinence et la participation au soutien psycho-thérapeutique.

Le travail fait par l'équipe éducative vise à maintenir les acquis sociaux, professionnels, à sauvegarder l'autonomie physique (hygiène corporelle, contrôles médicaux, prise de médicaments).

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour pouvoir répondre à sa mission, le Foyer Féminin a pour critères d'admission :

- ◆ être âgé de 18 à 65 ans
- ◆ être au bénéfice de l'assurance invalidité ou avoir une demande en cours
- ◆ garantir le financement du séjour
- ◆ avoir un répondant administratif ou être en cours de recherche
- ◆ accepter de prendre la médication selon ordonnance médicale
- ◆ accepter que les médecins spécialistes fournissent à l'institution les informations sur son état de santé
- ◆ accepter la mise en place et le suivi d'un projet de vie personnalisé
- ◆ ne pas nécessiter d'une chaise roulante pour se déplacer (en raison des barrières architecturales).

FINANCEMENT

L'exploitation du Foyer Féminin est financée par :

- ◆ le prix de pension à charge de la résidente (rente AI, prestations complémentaires, rentes et revenus divers)
- ◆ les subventions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- ◆ les subventions du Service de prévoyance et d'aide sociales du Canton de Vaud (SPAS)
- ◆ les dons reçus.

Le prix de la journée est fixé chaque année en accord avec le SPAS. Cette information est transmise au résident et à son référent administratif.



Foyer de soutien psycho-éducatif

Avenue Ruchonnet 49
1003 Lausanne

Tél. : 021 310 40 40

Fax : 021 310 40 42

ff_lausanne@swi.salvationarmy.org

CCP : 10-7791-7

informations plus détaillées sur le site
www.foyerfeminin.ch

Direction

Mme Anouchka Romam, directrice



Foyer Féminin

Institution Sociale Vaudoise de l'Armée du Salut